



Enregistrement des admissions définitives pour les élèves inscrits et présents le jour de la rentrée scolaire

OBJECTIFS:

• Faire une recherche selon des critères

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

• Enregistrer les admissions définitives

ETAPES :

ETAPE 01

Se connecter sur l'application ONDE via l'adresse : portail.ac-nancy-metz.fr

ETAPE 02

- Cliquer sur le menu « Elèves »
- Sélectionner l'onglet « Admission ».
 - La page « Admission » s'affiche.

ETAPE 03

- Cliquer sur « Enregistrement des admissions définitives ».
 - La page « Enregistrement des admissions définitives » s'affiche.
 - > La liste des élèves non encore admis s'affiche.

ETAPE 04

- Cocher dans la liste les élèves présents.
- Saisir la date d'effet (le jour de la rentrée ou le jour d'arrivée d'un élève en cours d'année).
- Cliquer sur « Valider ».
 - > La liste récapitulative des élèves cochés s'affiche.
- Cliquer sur « OK ».

ETAPE 05

• Répéter l'opération pour les pages suivantes (s'il y a plusieurs pages – cela dépend du nombre d'élèves concerné).

<u>**Remarque**</u>: En cochant la case « **Présent** » sur l'en-tête du tableau, on peut cocher tous les élèves de la page (puis en décocher quelques-uns si nécessaire).

Ces élèves sont admis définitivement dans votre école. L'accès à toutes les fonctions d'édition est actif (listes, certificats...).

On peut également procéder à une admission individuelle en cours d'année lors de l'arrivée d'un élève.

L'admission définitive lance le processus d'attribution d'INE dans la nuit qui suit.

Equipe des formateurs aux Usages du Numérique – Mars 2017